

Monsieur le préfet de la région des Pays de la Loire

Préfet de la Loire-Atlantique

Préfecture

6 quai Ceineray

BP 33515

44035 Nantes Cedex 1

Nantes, le 4 août 2025

Objet : projet de suppression du jour férié du 8 mai

Monsieur le Préfet,

Suite à l'annonce du projet gouvernemental de suppression du jour férié du 8 mai, les associations de Loire-Atlantique d'anciens combattants et de la mémoire de la Résistance et de la Déportation ont en grande majorité exprimé leur désaccord, certaines par voie de presse.

La date du 8 mai n'est pas une date parmi d'autres : elle marque à la fois la fin de la guerre en Europe, la victoire contre le nazisme et le fascisme avec la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie.

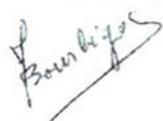
Alors que l'on vient de célébrer le 80^e anniversaire de la Victoire, refermant le cycle commémoratif de la Libération, cet effacement du 8 mai dans la mémoire collective est inadmissible et constitue un message désastreux adressé aux jeunes générations dans une période marquée par la montée des idées de haine et d'exclusion en France et dans le monde.

Aussi, nos associations demandent instamment le maintien du jour férié du 8 mai, par respect de la mémoire des combattants, résistants, déportés et victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Nous sommes à votre disposition pour toute rencontre que vous jugeriez utile.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

ADIRP 44



Buchenwald-Dora 44



ARAC 44



Comité du Souvenir



AFMD-DT 44



UNC44

